



Alliance IMMOBILIER
Nadia GEORGET
2 rue de Romillé - BP 86057
35360, MONTAUBAN-DE-BRETAGNE
tél : 02 99 06 39 39
e-mail : immobilier.alliance@orange.fr

BAREME DES HONORAIRES

TRANSACTIONS IMMOBILIERES (IMMEUBLES A USAGE D'HABITATION)

TVA COMPRISE

Prix de Vente (€uros)	Honoraires TTC (% du prix de Vente)
De 1 €uro à 49 999 €uros	4 500 €uros
De 50 000 à 79 999 €uros	8 %
De 80 000 à 109 999 €uros	6 %
De 110 000 à 219 999 €uros	4,70 %
De 220 000 à 349 999 €uros	4,30 %
A partir de 350 000 €uros	3,90 %

La rémunération à la charge des acquéreurs est payable le jour de la signature de l'acte authentique.

Site : www.immobilier-alliance.com



Alliance IMMOBILIER

Nadia GEORGELIN
2 rue de Romillé - BP 86057
35360, MONTAUBAN-DE-BRETAGNE

tél : 02 99 06 39 39
e-mail : immobilier.alliance@orange.fr

NOS SERVICES LOCATION ET GESTION

Une équipe à votre service ...

SERVICE LOCATION

- ↳ Estimation du loyer avec nos conseils
- ↳ Publicités et visites
- ↳ Constitution du dossier,
- ↳ Rédaction du contrat de location et de ses annexes
- ↳ Etablissement de l'état des lieux d'entrée et de sortie

Honoraires de Location :

Bail d'habitation à usage de résidence principale (meublé ou non meublé)

Honoraires à la charge du bailleur (déductibles des revenus fonciers sous conditions) :

6,5% TTC du loyer annuel (sans les charges).

Nos conseils spécialisés

La recherche du locataire (publicités)

Honoraires à la charge du locataire :

6,5% TTC du loyer annuel (sans les charges).

En respectant les plafonds en vigueur :

- Dans la limite de 3€ TTC par m² de surface habitable pour les frais d'état des lieux
- Le plafond réglementaire de 8€ TTC par m² pour la visite, la constitution du dossier locataire, la rédaction du bail

SERVICE GESTION

- ↳ Encaissement et reversement de vos loyers mensuellement
- ↳ Interlocuteur directe avec les locataires, suivis des interventions avec les artisans
- ↳ Régularisation des charges locatives
- ↳ Aide à la déclaration des revenus fonciers
- ↳ Recouvrement Annuel de la Taxe sur les Ordures Ménagères
- ↳ Révision annuelle du loyer selon INSEE
- ↳ Collecte annuelle de l'attestation d'assurance, des entretiens chaudière, cheminée, fosse, gestion des détecteurs autonomes avertisseurs de fumée
- ↳ Conseils spécialisés

Honoraires de Gestion :

Les honoraires de gestion sont déductibles de vos revenus fonciers et sont de 6% HT du loyer (sans les charges) + TVA par mois.

Site : www.immobilier-alliance.com